



## **Déclaration liminaire – CHSCTD du 21 janvier 2021**

Mesdames, Messieurs,

Se retrouver en CHSCTD pour traiter de sujets plus habituels, semblerait presque décontextualisé, tant nous nous étions habitués à vivre cette instance autour de la crise du COVID-19. Pourtant, l'une et l'autre problématiques sont intimement liées.

Pour l'UNSA Éducation, il ne fait aucun doute que c'est en raison des questions récurrentes de santé et sécurité au travail trop souvent négligées, délaissées que la crise sanitaire a si lourdement impacté notre profession. L'insuffisance d'une logique de prévention, le manque cruel de personnels et l'absence de protocoles établis ont été mis en exergue ces derniers mois.

L'UNSA Éducation ne doute pas de la volonté de notre ministère de gérer au mieux chacune des situations générées par la crise, mais elle ne peut que constater l'incapacité à anticiper les risques comme les solutions. C'est pourquoi, l'UNSA Éducation émet le vœu, en ce CHSCT pourtant un peu plus ordinaire, de ne plus organiser le travail de ses membres sur la seule gestion des problèmes et la recherche de solutions, mais bien sur la prévention réelle des sources d'insécurité et de dégradation de la santé des personnels.

A ce sujet, l'UNSA-Education se félicite que la DSDEN mette à l'ordre du jour des sujets de santé et de conditions de travail que nous jugeons importants tel le radon ou les RPS. Elle regrette cependant que les solutions avancées ne semblent être que d'ordre curatif et pas réellement préventives. Le CHSCT n'ayant pas été associé aux différents groupes de travail évoqués dans les documents préparatoires, il n'est possible de se faire une opinion que d'après ceux-ci et ils ne sont pas rassurants de ce point de vue.

Or, avoir l'ambition de viser une meilleure qualité de vie au travail passe inévitablement par un dialogue avec la profession, un dialogue qui ne se limite pas à de l'information bien que nécessaires, mais bel et bien par l'implication du CHSCT dans la construction de la politique de prévention. D'ailleurs, l'absence d'un bilan de la politique de prévention présenté depuis 2018 et le non vote des deux derniers programmes annuels de prévention montrent la difficulté du dialogue sociale.

L'UNSA Éducation n'est et ne sera jamais membre du CHSCT pour faire de la figuration, pour se limiter à écouter et questionner une présentation de chiffres ou de protocoles. Elle est également présente pour porter les besoins et les attentes de la profession qu'elle a la responsabilité de représenter lors d'échanges construits avec un employeur qui a, lui, le devoir de la protéger.

Tout au long de ce CHSCT, l'UNSA Éducation aura l'occasion d'aborder les différents points à l'ordre du jour pour demander et obtenir une politique de prévention apte à faire disparaître ou à réduire les risques dans l'Éducation nationale en Vendée ainsi qu'à améliorer les conditions de travail de tous ses agents.

A cette fin, nous proposerons des avis.